

# Journal of International Mobility

Revue de l'Agence Europe Education Formation France

## Appel à contributions 2012



L'agence



Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie **2e2f.fr**

Mercredi 8 août 2012

AGENCE EUROPE-EDUCATION-FORMATION FRANCE  
25, Quai des Chartrons – 33080 Bordeaux Cedex  
Tél : 05 56 00 94 00 – Fax : 05 56 00 94 80  
[contact@2e2f.fr](mailto:contact@2e2f.fr) / [www.europe-education-formation.fr](http://www.europe-education-formation.fr)



Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie **2e2f.fr**

## Argumentaire

L'agence **Europe-Education-Formation France** est l'agence nationale en charge du **programme européen pour l'Education et la formation tout au long de la vie (EFTLV)**. Elle est située à Bordeaux et emploie 87 personnes. L'agence attribue les financements européens dans le cadre du programme EFTLV. Elle conseille les porteurs de projets et assure le suivi qualitatif, administratif, financier des projets retenus. Elle assure aussi un rôle d'information et de conseil pour les programmes Erasmus Mundus et Tempus, les dispositifs Europass, Euroguidance et Label européen des langues. L'agence participe activement à la réflexion sur l'évolution du programme EFTLV. Elle soutient les Experts de Bologne dans leurs missions d'accompagnement de la mise en place du processus de Bologne en France. A travers les séminaires et conférences qu'elle organise, les études et enquêtes qu'elle produit, les groupes de travail auxquels elle participe, l'agence contribue à la réflexion sur les enjeux sectoriels, nationaux et européens dans le domaine de l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

L'agence est l'**opérateur de la mobilité sortante** et concentre l'expertise sur tout ce qui touche à la **mobilité apprenante dans un cadre européen**. La mobilité est le déplacement d'une personne dans un autre pays pour effectuer un séjour d'une durée variable à des fins d'apprentissage. Cette mobilité s'inscrit dans un accord partenarial entre organismes et bénéficie d'un accompagnement. Des travaux précédents ont montré la plus-value de ces mobilités (cf. CIEP 2012- Mobilité étudiante, apports et limites des études existantes <http://www.europe-education-formation.fr/etudes-impact.php>).

Depuis sa création en 1987, le programme phare de l'Union Européenne, **Erasmus, a permis à plus de 2,5 millions d'européens de partir à l'étranger** pour étudier dans un établissement d'enseignement supérieur ou pour effectuer un stage en entreprise. En mettant l'accent sur les langues, l'adaptabilité, la sensibilité interculturelle et le sens de l'initiative, Erasmus permet aux jeunes d'acquérir des compétences essentielles propres à améliorer leur capacité d'insertion professionnelle et à favoriser leur épanouissement personnel. Les programmes européens d'éducation et de formation, comme Leonardo, Comenius et Grundtvig financent également **la mobilité des élèves, des apprentis, des demandeurs d'emploi, des salariés, des enseignants et des formateurs...**

L'agence Europe-Education-Formation France souhaite lancer une **revue annuelle pour réunir les contributions scientifiques relatives à toutes les dimensions de la mobilité des personnes dans le cadre de l'éducation et de la formation en Europe et dans le monde.**

Ce type de mobilité est un domaine d'étude encore assez récent, des travaux multiples et dans différents champs disciplinaires sont menés mais aucune revue ne permet encore de les réunir et de les mettre en débat et en valeur. La nouvelle revue de l'agence Europe-Education-Formation France « *Journal of international mobility* » s'appuiera sur un comité de lecture composé de scientifiques.

Cette **revue multilingue sera largement diffusée en France et au niveau européen** dans les milieux universitaires et de recherche mais aussi auprès des décideurs politiques pour mieux comprendre les conditions et l'impact de la mobilité et mieux la soutenir.

Adresse mail pour l'envoi des contributions et pour toute demande d'information : [revue@2e2f.fr](mailto:revue@2e2f.fr)

Agence **2e2f** - Personne de contact : [didier.ferrasse@2e2f.fr](mailto:didier.ferrasse@2e2f.fr)

Mercredi 8 août 2012

## Modalités de soumission

Les auteurs sont invités à envoyer leurs propositions de contributions (article complet) par courrier électronique à [revue@2e2f.fr](mailto:revue@2e2f.fr) avant le **20 septembre 2012**.

Chaque article sera examiné par les membres du comité de lecture et un retour sera communiqué à tous les auteurs. Trois réponses sont possibles suite à votre envoi : publication dans la revue n° 1 de 2012, report pour le numéro en 2013 ou rejet. Le comité de lecture est souverain et ses décisions sont sans appel.

Pour le **numéro 1 de la revue, 10 articles** seront retenus par le comité de lecture.

Langues de rédaction des contributions : français, anglais, allemand

La parution de ce premier numéro est prévue pour début le **12 décembre 2012**

### **Format des contributions**

Les propositions devront comporter les références institutionnelles et scientifiques des auteurs, un titre explicite, un résumé significatif présentant notamment la démarche de recherche suivie et ses principaux résultats, de 3 à 5 mots-clés ainsi qu'une bibliographie.

Le nombre maximum de signes comprend les notes de bas de page, les espaces ainsi que le résumé, les mots-clés, et la bibliographie. Les articles ne dépasseront pas dix pages (soient 5 recto-verso ou bien 33000 signes au plus) (notes et espaces compris).

**Normes de présentation des articles** : L'article débute par son titre, suivi, en dessous, du nom et prénom de l'auteur (seules les premières lettres du nom et prénom seront en majuscule). Suit, la ligne suivante, son statut/titre professionnel ou universitaire et éventuellement de son laboratoire ou unité de recherche de rattachement.

**Les notes** : elles apparaissent en fin de document à l'aide d'un renvoi en note de fin. Elles doivent être dactylographiées en police de caractère Times New Roman 12.

**Citations** : Les citations (auteur ou extrait d'entretien) doivent être insérées dans le texte entre des guillemets.

**Formatage** : Le style italique sera utilisé pour marquer des expressions ou mots étrangers.

**Documents iconographiques** : Il est possible de joindre des documents iconographiques aux articles. Les images doivent être au format JPEG.

**Références bibliographiques et numériques** : Dans la bibliographie située en fin d'article, l'ordre alphabétique est de mise.

Pour référencer un site Web : Auteur (organisme ou auteur personne physique dans le cas d'une page personnelle), *Titre de la page d'accueil ou nom du site*, [En ligne]. Adresse électronique du site (date de consultation).

**Biographie/bibliographie de l'auteur** : Chaque auteur peut nous fournir diverses indications : des informations d'ordre biographique d'une part (nom, prénom, courriel, institution de rattachement, statut, champ(s) de recherche, âge, etc.) ainsi que des informations d'ordre bibliographique d'autre part (ses principales contributions). Ces données seront intégrées à la production proposée.

Mercredi 8 août 2012